

Paris, le 14 Octobre 1839.

Ministère
de la Guerre.

1^{er} 1863
9 Novembre 1839

Direction

Des affaires d'Afrique

Bureau des affaires
politiques et civiles.

Les Possessions françaises
dans le Nord de l'Afrique
recevront dorénavant la
dénomination officielle
d'Algérie.

Gouvernement.

N^o 80.

[Signature]

Monsieur le Maréchal, j'ai eu ce jour, le
territoire que nous occupons dans le Nord de
l'Afrique a été désigné, dans les communications
officielles, soit sous le nom de Possessions françaises
dans le Nord de l'Afrique, soit sous celui d'Ancien
Régime d'Alger, soit enfin sous celui d'Algérie.
Cette dernière dénomination plus courte, plus simple
et en même temps plus précise que toutes les autres,
m'a semblé devoir dorénavant prévaloir. Elle
se trouve d'ailleurs déjà consacrée par une appli-
cation constante dans les documents distribués
aux Chambres législatives et dans plusieurs
discours du trône. Je vous invite avec instance
à prescrire les mesures nécessaires pour que les
diverses autorités et généralement tous les agents
qui, à un titre quelconque, se rattachent aux
services civils ou militaires de notre colonie, soient
dans leur correspondance officielle, et dans les
actes ou certificats quelconques qu'ils peuvent être
appelés à délivrer, à substituer le mot Algérie à
dénomination précédemment en usage.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance
de ma très haute considération.

L. Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre

[Signature]

M. le M^{al} Valée, Gouverneur Général
de l'Algérie.

« C'est la France qui "inventa" l'Algérie... »
Lettre du général Schneider, Ministre, Secrétaire d'Etat de la Guerre,
en date du 14 octobre 1839, au maréchal Valée, gouverneur général,
créant l'appellation d'Algérie. — Archives Service Historique de l'Armée.